

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SEDAN - 0802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 13/07/2026 - 2442 - 2024 B 00625 - 938 582 350 - 3DN CHAUFFERIE

Comptes annuels

Dépôt n° *2012* du
13 JUIL. 2026

Société SARL 3DN CHAUFFERIE

23 D ROUTE DE TOURNES

08000 WARCQ

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2025

APE : 4322B SIRET : 93858235000014

Conforme à l'original 

SARL ABM EXPERTISE
23 RUE DES ROMAINS

Tel: 03 24 36 29 97

Fax:

08200 SEDAN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)					
	Frais d'établissement (II)					
	Immobilisations incorporelles :					
	Frais de développement					
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles	153	107	46		46
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles :					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	4 583	240	4 343		4 343
	Autres immobilisations corporelles	664	103	561		561
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations financières (1) :					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	3 600		3 600		3 600
	Total de l'actif immobilisé (III)	9 001	450	8 551		8 551
	Stocks et en-cours :					
	Matières premières et autres approvision.					
	En-cours de production					
	Produits finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (2) :					
	Créances Clients et Comptes rattachés	15 000		15 000		15 000
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	4 925		4 925		4 925
	Charges constatées d'avance	308		308		308
	Capital souscrit appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement :					
	Actions propres					
	Autres titres					
	Instruments fi. à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	8 288		8 288		8 288
	Total de l'actif circulant (IV)	28 521		28 521		28 521
	Frais d'émission des emprunts (V)					
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)					
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	37 522	450	37 072		37 072

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 - 13	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 197		6 197	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	16 197		16 197	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 886		7 886	
	Dettes fiscales et sociales	9 298		9 298	
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 691		3 691	
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	20 875		20 875	
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	37 072		37 072	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

20 875

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 13			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	70 000		70 000		70 000	
Montant net du chiffre d'affaires	70 000		70 000		70 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			2		2	
Total des Produits d'exploitation (I)			70 002		70 002	
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			576		576	
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			22 958		22 958	
Impôts, taxes et versements assimilés			394		394	
Salaires			25 805		25 805	
Cotisations sociales			12 435		12 435	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			450		450	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			2		2	
Total des Charges d'exploitation (II)			62 620		62 620	
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 381		7 381	
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

1 225

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 13	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	91		91	
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	91		91	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	91		91	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 291		7 291	
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 094		1 094	
Total des produits (I+III+V+VII)	70 002		70 002	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	63 805		63 805	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 197		6 197	

(2) Dont produits concernant les entreprises liées

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3DN CHAUFFERIE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 23 D route de Tournes 08000 WARCQ (Ardennes).
R.C.S. SEDAN 938 582 350

PROCES - VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi vingt-huit avril à quatorze heures, les associés de la SARL 3DN CHAUFFERIE se sont réunis au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

SARL A.S.L.2N, Représentée par son gérant Monsieur NADAUD Nicolas, Propriétaire de 500 parts, ci	500 parts
SARL CG2A, Représentée par son gérant Monsieur DUNKE Clément, Propriétaire de 500 parts, ci	500 parts
Total des parts présentes	1 000 parts

Monsieur NADAUD Nicolas est nommé en qualité de Président, fonction dûment acceptée par celui-ci.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025*
- *Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce*
- *Affectation des résultats*
- *Rémunération du gérant*
- *Questions diverses*

Il met à la disposition de l'Assemblée :

- *Une copie de la lettre de convocation des associés*
- *L'inventaire et les comptes annuels*
- *Le rapport de la gérance*
- *Le rapport spécial de gérance*
- *Le texte des résolutions proposées*

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à disposition des associés dans les délais prévus par la loi et qu'ils ont eu la possibilité de poser toutes questions au président.

N.A. *CD*

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion. Après échange de vues et d'explications, il met aux voix les résolutions proposées :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société et les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'Assemblée Générale approuve les comptes présentés. En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos au 31/12/2025 fait ressortir un bénéfice comptable de 6 196,63 €. L'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Une somme de 1 000 € en Réserve Légale,
- Une somme de 5 196,63 € en Autres Réserves.

L'assemblée générale prend acte qu'il a été rappelé à l'associé unique que :

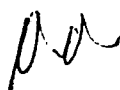
- Dans le cadre de la loi de finances pour 2018, il est instauré un prélèvement forfaitaire unique de 31,40 % (12,8% d'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux), dit « PFU » (ou « flat tax »), qui s'applique aux dividendes versés à compter du 1^{er} janvier 2018,
- Il est possible sur option de rester imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec le bénéfice d'un abattement de 40 %,
- Qu'elle que soit l'option choisie, les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 % non libératoire sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement non libératoire de 12,8 % les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuable soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il est en outre rappelé que les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France continuent à être prélevés à la source au taux de 18,6 % par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercices	Dividendes Bruts	Dividendes Nets	Abattement de 40 %	Sans Abattement
31 décembre 2025	-	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice.

Les associés intéressés n'ont pas pris part au vote conformément à la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

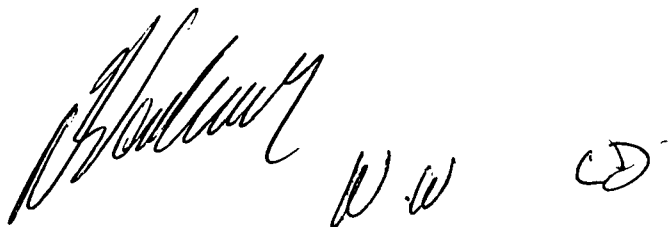
La collectivité des associés valide :

- La rémunération du co-gérant Mr NADAUD Nicolas d'un montant de 0 € et la prise en charge de ses cotisations sociales obligatoires et facultatives pour un montant de 0 € sur l'exercice clos au 31 décembre 2025.
- La rémunération du co-gérant Mr DUNKE Clément d'un montant de 0 € et la prise en charge de ses cotisations sociales obligatoires et facultatives pour un montant de 0 € sur l'exercice clos au 31 décembre 2025.

La collectivité des associés fixe la rémunération du co-gérant Mr NADAUD Nicolas à un montant maximal de 150 000 € Brut Annuel pour le nouvel exercice jusqu'à une prochaine assemblée générale modificative.

La collectivité des associés fixe la rémunération du co-gérant Mr DUNKE Clément à un montant maximal de 150 000 € Brut Annuel pour le nouvel exercice jusqu'à une prochaine assemblée générale modificative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

The block contains three handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is large and stylized. The second signature in the middle is smaller and appears to be 'W.W.'. The third signature on the right is also smaller and appears to be 'C.D.'.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont conférés au gérant en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires. Tous les frais et droits résultant des présentes seront supportés par la SARL 3DN CHAUFFERIE.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à quinze heures.

Fait à Warcq, le 28 avril 2026

"Lu et approuvé"

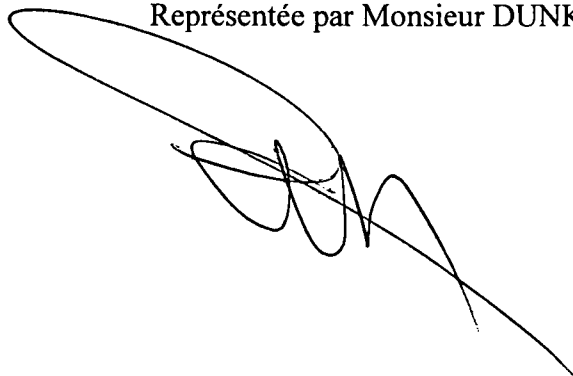
Lu et approuvé 

SARL A.S.L.2N,
Représentée par Monsieur NADAUD Nicolas

"Lu et approuvé"

Lu et approuvé 

SARL CG2A,
Représentée par Monsieur DUNKE Clément



Société SARL 3DN CHAUFFERIE

au capital de 10 000.00 Francs
RCS SEDAN N° 938582350
Siège social : 23 D ROUTE DE TOURNES
08000 WARCQ

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 70 000.00 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 0 Euros, soit une augmentation de 0 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 6 196.63 Euros, soit 8.85 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 70 001.52 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 0 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 63 804.89 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 0 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 38 240.01 Euros et représentent 54.63 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 450.00 Euros et représentent 0.64 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 7 290.63 Euros soit 10.42 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

.../...

PP

terme) :

Exercice précédent	0 -	0 =	0
Exercice en cours	28 213.02 -	20 875.43 =	7 337.59

Soit une augmentation de 7 337.59 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 6 196.63 Euros

- à la réserve légale	:	1 000.00	Euros
- aux autres réserves	:	5 196.63	Euros
- en autres répartitions	:	0	Euros
- en report à nouveau	:	0	Euros
- en dividendes	:	0	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	10 000.00	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0	Euros
- Réserve légale	:	1 000.00	Euros
- Autres réserves	:	5 196.63	Euros
- Report à nouveau	:	0	Euros
Situation nette	:	16 196.63	Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

